

Zeitschrift: Revue internationale d'apiculture
Herausgeber: Edouard Bertrand
Band: 23 (1901)
Heft: 7

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 07.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE INTERNATIONALE

D'APICULTURE

Adresser toutes les communications à M. Ed. BERTRAND, Nyon, Suisse.

TOME XXIII

N° 7

JUILLET 1901

SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

CONVOCATION

L'assemblée générale d'automne aura lieu le lundi 9 septembre à Vevey à l'Hôtel du Pont. La séance s'ouvrira à 10 heures et demie. Réunion du Comité à 10 heures.

Ordre du jour: 1^o Allocution du Président. — 2^o De l'amélioration de la race des abeilles indigènes, M. Langel. — 3^o L'exposition apicole, Vevey, M. Warnery. — 4^o Propositions individuelles.

Dîner à midi (à 2 fr. 50). Ensuite promenade à l'exposition; il y aura réduction du prix d'entrée pour les sociétaires, mais l'entrée devra avoir lieu en bloc.

Le Président.

CONSEILS AUX DEBUTANTS

AOUT

Celui qui veut bien moissonner doit semer à temps et l'apiculteur qui veut avoir au printemps de fortes populations, prêtes pour la récolte, doit préparer l'hivernage dès le mois d'août. Pendant la première moitié de ce mois toutes les ruches, riches ou pauvres, devraient être stimulées pour que les reines créent encore une génération jeune et bonne. A cet effet on donne à plusieurs reprises une forte dose de sirop, qui simule une récolte. Si, dans certaines colonies, le miel a envahi le nid à couvain (ce qui, cette année, sera rarement le cas) on remplace quelques rayons pleins par des vides qu'on met à gauche et à droite du couvain.

En général, on fait ce travail beaucoup trop tard; on attend pour nourrir jusqu'au mois de septembre ou jusqu'en octobre. De cette manière on approvisionne bien les colonies, mais la reine ne pond plus guère ou très peu, l'entrain manque et voici le résultat de toutes nos peines et de toutes nos dépenses: des populations de vieilles abeilles, bien pourvues sans doute, mais n'ayant au printemps ni la vigueur pour provoquer une ponte active, ni la force et le nombre pour profiter convenablement de la première miellée. Nous disons

donc, avec M. Ruffy : le meilleur moment de stimuler et d'approvisionner les ruches est du 1^{er} au 15 août. A ce moment l'activité de la reine reprend encore facilement, et l'apiculteur a le plaisir d'avoir en automne des colonies fortes et vigoureuses qui, au printemps, feront son bonheur et sa fortune.

Est-il nécessaire de recommander qu'on évite tout ce qui pourrait provoquer le pillage, cette bête noire des novices? Ne tolérez point de ruches orphelines dans vos ruchers; ne versez pas de sirop ou de miel à proximité des ruches, ou effacez-en vite les traces; ne nourrissez que le soir, ne laissez pas vos colonies trop longtemps ouvertes, faites lestement vos opérations, fermez aussitôt que vous apercevrez des pillardes et, à moins que vous ne soyez amateurs de fortes piqûres, ne faites pas vos visites avant un orage ou quand le temps est bien lourd; apprenez à choisir le moment propice pour toutes vos manipulations.

Comme beaucoup d'entre nous n'ont pas eu l'occasion d'employer tous les rayons de réserve, il est nécessaire de surveiller ces rayons pour qu'ils ne deviennent pas la proie des teignes qui, dans ce mois, sont particulièrement à craindre; les gâteaux tant soit peu défectueux ont leur place au cérificateur solaire; c'est là qu'ils sont le mieux gardés!

Belmont, le 21 juillet 1901.

Ulr. GUBLER.

LE MIEL ET LE SUCRE

Une grosse Question

La question des sucres se pose en ce moment avec une grande intensité; les apiculteurs ne sauraient la considérer avec indifférence car c'est en partie de la question des sucres que dépend celle des miels. J'ai montré, dans un précédent article ⁽¹⁾, quel rapport étroit il y avait entre le prix du miel et celui du sucre. C'est la baisse des sucres qui semble entraîner celle des miels. Quelles sont les grandes années de baisse? C'est 1880 où le sucre tombait de 153 fr. à 115, et 1887 où il n'était qu'à 88.50 les cent kilos. Dans cette dernière année on avait des miels blancs pour 70 fr. et des Chili pour 50 fr. les cent kilos. C'est le plus bas prix coté à notre connaissance. On voit qu'il est indispensable de ne pas se désintéresser de la question des sucres. Elle regarde tout le monde puisque c'est un article de consommation universelle, mais l'apiculteur y est plus grandement intéressé encore: c'est son industrie qu'elle mettrait en question si on n'y prenait garde.

(1) Le Prix du miel, *Revue* de janvier 1901.

Le sujet qui nous occupe est tellement complexe et si aride que peu de personnes veulent en aborder l'étude. Nous nous garderons bien de discuter ici les détails de la question et nous nous bornerons à l'exposer dans ses grandes lignes, renvoyant le lecteur plus curieux à la brochure de M. Yves Guyot, *La Question des Sucres en 1901*, qui est certainement le plus consciencieux et le plus remarquable travail qui ait paru sur la matière.

* * *

La France ne consomme que la moitié du sucre qu'elle produit ; l'autre moitié s'exporte. Comme l'industrie sucrière est exercée par des hommes riches et influents, d'ailleurs très unis en de puissants syndicats, nos législateurs protectionnistes votèrent une loi des primes de sortie qui accorde à chaque raffineur une prime pour chaque sac de sucre qu'il exporte. De là le développement extraordinaire de l'industrie sucrière, les fabricants produisant leur maximum pour empocher la prime. Leur bénéfice est certain. En 1897, par exemple, ils touchaient 40 fr. de prime par tonne. Ces 40 fr., obtenus sans risques et sans efforts, permettent aux raffineurs de céder leurs marchandises à l'étranger au prix de coût, pour assurer les débouchés. D'autre part, le gouvernement prélevait un impôt de 690 fr. sur le consommateur français, pour chaque tonne, se répartissant ainsi :

Droit de consommation	600 fr.
Taxe de raffinage	40 »
Taxe de production	10 »
Prime de sortie	40 »

Il était convenu que la prime de sortie serait payée par la taxe de raffinage. Il semble donc (et c'est ici le nœud de la question) que sur 690 fr. l'Etat ne remette que 40 fr. aux raffineurs, soit 4 centimes par kilo, mais les fabricants répétant leurs primes ont fini par absorber l'impôt. Cette année ils touchent 74 millions de francs et provoquent dans les recettes budgétaires une moins-value de 22,058,000 francs. Depuis que la loi de 1884 a institué les primes de sortie et les bonis de fabrication, les sucriers ont touché la somme de 764 millions de francs, sans risques, j'ose donc dire immoralement.

Cette situation scandaleuse a fini par émouvoir tout le monde et le journal le *Temps*, si prudent et si intéressé à ne pas chagriner sa clientèle de gros industriels, reconnaît maintenant qu'il y a une question des sucres et que les choses ne peuvent plus rester ce qu'elles sont.

* * *

Ce n'est pas en France seulement que s'agite cette question ; il est facile de comprendre que le seul fait d'avoir jeté des centaines de mille tonnes de sucre — 565,748 tonnes pour 1900 et 750,000 environ pour 1901 — au prix de coût, et même au-dessous du prix de revient, en pays étranger, ce seul fait ait suffi à troubler profondément les conditions économiques du commerce des sucres. Les pays non producteurs ont accueilli avec faveur cette masse de marchandises à bon marché ; en Angleterre, on mangeait du sucre à 40 centimes le kilo, en Suisse on le payait 55. Mais les pays producteurs, comme l'Allemagne, ont été ou se sont cru obligés, pour ne pas ruiner leur industrie sucrière, d'instituer aussi des bonis de fabrication et des primes de sortie. Alors ce fut la concurrence un peu ridicule de marchands offrant leurs produits au-dessous des prix de fabrication, pour empêcher les primes. Voilà pourquoi cette question est devenue internationale.

Cela ne pouvait pas durer ; les gouvernements ont fini par s'apercevoir qu'ils étaient dans une voie déplorable. Mais il a été plus facile de s'y mettre qu'il n'est aisé d'en sortir. C'est toute l'organisation économique de l'Europe qui est faussée par ces malencontreuses primes ; on a violé la loi de l'offre et de la demande et cela n'est pas sans dangers, comme le prouve l'expérience. Alors les gouvernements ont institué des conférences internationales. Dans les dernières conférences on n'a pas fait grand'chose et cela se conçoit : ce sont des fabricants de sucre qu'on avait délégués ; ils ont fait avorter les mesures qui leur étaient préjudiciables. L'un des délégués français, M. Séblin, sénateur et fabricant de sucre, a même refusé de laisser aborder la question des primes extérieures ! Il est peu probable que cette comédie puisse se répéter.

*
* * *

Quel remède apporter à un pareil état de choses ? Voici ceux que propose M. Yves Guyot :

- 1° Suppression des primes ;
- 2° Abaissement du droit de consommation à 30 fr., chiffre égal à la valeur du produit ;
- 3° Suppression de la taxe de raffinerie et du droit de fabrication ;
- 4° Garantie de la liberté des transactions sur tous les marchés et dans toutes les bourses.

Ce n'est pas ici le lieu de discuter ces propositions. Je me borne à constater qu'elles ont été généralement approuvées par les économistes et que les objections qui ont été présentées sont insignifiantes. Les intéressés se sont bien gardés de discuter ; ils ont tout intérêt à ce qu'on ne parle pas de leur affaire puisque le silence leur assure la

continuation des abus actuellement protégés par la loi. Et si les gouvernements s'émeuvent, c'est que la situation est devenue intolérable. On subit un abus pour ne pas se créer d'ennemis ; c'est la morale des politiciens, mais il n'est plus possible de supporter une évidente spoliation de l'Etat quand elle arrive à mettre les finances du pays en péril.

Telle est dans ses grandes lignes la question des sucres. Au résumé, chez nous, il s'agit d'un groupe de 339 raffineurs, presque tous répartis dans cinq départements, qui se font verser des primes de sortie de plus en plus nombreuses, atteignant le total de 74 millions pour 1900 et de 764 millions depuis seize ans. Ces primes mangent l'impôt énorme prélevé par l'Etat sur les contribuables et c'est à leur abri que le commerce des sucres est complètement faussé. Les primes augmentant toujours, les finances de l'Etat sont en danger et l'on peut s'attendre à une profonde modification relativement prochaine.

*
*
*

Quelle peut être cette modification et quelles seraient ses conséquences sur le prix du miel ? C'est ce qu'il faut essayer de prévoir.

Si le sucre est exonéré de la moitié des droits à la suite de la suppression des primes, le miel subira une redoutable concurrence ! Pendant un certain temps il sera peut-être délaissé ? Cela est très possible, mais je ne crois pas que cet effet-là soit inévitable. Le miel et le sucre sont des choses différentes. Quand un vétérinaire veut du miel pour des bestiaux, il ne regarde pas le prix du sucre, parce que c'est du miel qu'il lui faut, rien autre. Il en est de même des pharmaciens. Toutefois, le sucre transformé en confitures fait une concurrence directe au miel.

Au début de cet article, j'ai montré que le bas prix du sucre avait fait fléchir celui du miel. C'est un fait. Mais, encore une fois, ce n'est pas inéluctable et si les apiculteurs s'y prennent à temps, s'ils évitent la panique, la crise ne les touchera pas. J'en puis donner une preuve expérimentale qui dispense de longs commentaires : en Suisse et en Angleterre, où le sucre est bon marché, le miel est sensiblement au même prix qu'en France où le sucre est cher. Pourquoi ? Parce que dans ces deux pays les apiculteurs ont fait des marchés, parce qu'ils ont offert leurs marchandises sous des aspects gracieux, parce qu'ils ont créé une clientèle d'amateurs de miel, pour lesquels le sucre et les confitures qu'on fait avec sont des choses différentes qui ne se substituent pas.

Que les apiculteurs soignent leurs livraisons, qu'ils offrent leurs produits très purs, dans d'élégants emballages ; qu'ils recueillent les différents miels pour offrir le plus grand nombre de bonnes variétés,

et alors le public ne sera pas tenté d'établir un parallèle rigoureux avec le prix du sucre.

Voyez combien les prix diffèrent d'un endroit à l'autre. Là-bas, c'est un apiculteur qui mêle ses qualités et ne se donne pas la peine de se faire une clientèle. Il vend son miel au plus bas prix. A côté nous trouvons un apiculteur mieux avisé qui livre son miel chaque année à un certain nombre de familles ; il les a intéressées à son industrie, on sait qu'il est un producteur, on aime ses jolis flacons, son miel en rayons, on consent à lui payer deux francs le kilo. La crise des sucres n'intéressera guère ce producteur-là en tant qu'apiculteur, car il maintiendra facilement son prix et il aura l'avantage d'avoir du sirop à bon compte pour son nourrissement. Tel est l'apiculteur qu'il faut imiter.

Il n'est pas douteux que le bas prix du sucre influera sur le prix de gros des miels ordinaires ; cet effet peut être insensible si les apiculteurs sont attentifs, industriels et bien unis, ou bien désastreux s'ils laissent s'établir des cours de panique qui, une fois pratiqués, se relèveront difficilement. Tous les apiculteurs de l'Europe sont intéressés à ce que le choc des nouveaux tarifs, en France, et nécessairement ensuite dans tous les autres pays, ne produise pas d'effondrement dans les cours du miel.

Quelques-uns diront peut-être : « Mais ce danger est lointain ; nous n'aurons pas à nous en occuper avant un an ou deux ». C'est justement parce qu'il n'est pas très proche que le danger peut être plus aisément évité. J'ai à peine indiqué ce qu'il y aurait à faire, je signale *en temps* un péril ; aux apiculteurs à réfléchir et à aviser en commun.

J. CRÉPIEUX-JAMIN.

L'APPORT DE L'ABEILLE

L'an dernier — simple curiosité d'apiculteur — il me vint un jour à l'idée de peser le nectar rapporté à la ruche par quelques abeilles.

En renouvelant mon abonnement, j'indiquai les chiffres trouvés à M. Bertrand qui les inséra dans le numéro de janvier dernier.

En même temps paraissait une étude de M. Astor, et les chiffres fournis par cet observateur s'écartant parfois considérablement de ceux que j'avais notés, je décidai de renouveler cette année mes observations dans des conditions différentes.

Mon carnet m'indique que les pesées de juin 1900 ont été effectuées à la fin de la soirée d'un jour pluvieux sur les dernières abeilles rentrant au logis.

Je viens apporter aujourd'hui les premiers résultats obtenus depuis.

Le 10 mai dans l'après-midi, les abeilles vont à la récolte après une réclusion de plusieurs jours froids et pluvieux. Les pissenlits ⁽¹⁾ abondent dans les prés et les arbres fruitiers sont en pleine fleur.

Trois abeilles sont capturées à la rentrée et j'évalue le nectar par le procédé employé par moi précédemment.

La première, une italienne, donne 36 milligrammes de nectar; les deux autres, abeilles indigènes, en fournissent respectivement 33 et 9 milligrammes. La première et la dernière sont des butineuses âgées, aux ailes déchiquetées.

Le nectar de ces ouvrières a été récolté sur le pissenlit, le sucre y a été dosé et il en sera question par la suite.

Le lendemain matin entre 10 et 11 heures du matin je fis une première contre-épreuve; 17 abeilles partant de la ruche pour aller à la picorée furent examinées. Il me fut impossible d'en extraire la moindre gouttelette et une seule montra une petite perle liquide impondérable, d'un poids certainement inférieur à un quart de milligramme.

Une abeille de retour saisie au hasard fournit 32 milligrammes d'un nectar ayant un goût exquis de noyau, provenant sans doute d'un arbre fruitier.

Voici déjà des chiffres beaucoup plus élevés que ceux que j'ai notés l'an dernier pendant la miellée, dans d'autres conditions et à une autre heure.

Quelle est la distribution de ce liquide dans le tube digestif? Je n'ai fait pour m'en rendre compte que quelques tentatives infructueuses, l'abeille dégorgeant sa provision chaque fois qu'elle se sentait sur le point de mourir.

Je note que les abeilles ne bâtissent pas dans les ruches sur lesquelles j'ai prélevé mes sujets; d'ailleurs leurs arceaux ciriers examinés sont excessivement pauvres en granules cireux quand ces derniers ne font pas complètement défaut.

L'an dernier les abeilles bâtissaient à la même époque et par une température sensiblement égale; j'attribue ce fait à la pénurie de jeunes cirières, la ponte ne se développant que bien lentement ce printemps.

Je ne crois pas que l'abeille rentrant avec 30 ou 40 milligrammes de nectar, se contente d'en dégorger la moitié et d'attendre que le reste soit digéré pour repartir en quête d'un autre butin.

Mon opinion est qu'elle donne bien tout, ou à peu près, à la ruche; une autre expérience et qui me paraît concluante vient confirmer mon opinion; j'en parlerai la prochaine fois.

Dès maintenant il est permis de demander si les entomologistes qui ont assigné au jabot la capacité de 15 millimètres cubes, ne se sont pas trompés. Sinon il faut admettre que non seulement le jabot,

⁽¹⁾ Dent-de-lion. — *Réd.*

mais aussi la poche stomacale sert de réservoir à l'abeille et qu'elle a la faculté de vider son contenu sans que celui-ci ait été l'objet d'une transformation autre que celle de l'intervention du sucre de canne par la diastase secrétée par les glandes salivaires.

(*A suivre.*)

L. MAUPY.

LES FERMENTS POUR L'HYDROMEL

J'ai eu le plaisir de faire goûter mes hydromels, ces jours derniers, à plusieurs grands producteurs de vin et aussi à M. Rosens-tielh, le célèbre chimiste qui s'est tant occupé des questions de fermentation vinique. Il est même l'inventeur d'un système d'amélioration des vins par des procédés de chauffe qu'il a expérimentés cette année avec succès sur le produit d'une grande récolte, en Bourgogne.

Je n'ai pas manqué de questionner mes visiteurs sur les différents points de la fabrication de l'hydromel qui sont encore à l'étude. C'est toujours la question des ferments qui domine les autres.

Qu'est-ce qu'un ferment ? On n'en sait rien ; on ne sait même pas dans quelles conditions il se répartit dans la nature. Parfois, dans une vallée, le ferment est bon sur le versant de droite, il est mauvais à gauche. Alors il n'est pas étonnant qu'un vignoble produise du vin de qualité médiocre à côté d'un autre très renommé pour son bouquet. Transportez les plants de ce bon vignoble à quelques kilomètres et la qualité change aussitôt. Certains ferments affectionnent certains endroits, on ne sait pas pourquoi, et les viticulteurs agissent d'après des indications empiriques soigneusement relevées mais non étudiées.

On conçoit qu'il en soit du ferment des fleurs comme de celui des raisins. Quand M. Derosne a parlé de l'utilisation du pollen de nos ruches comme ferment, il nous a tous intéressés vivement ; c'était une observation bien faite, ingénieuse, susceptible de rendre des services. Mais il ne faudrait pas perdre de vue ce fait que le pollen contient de bons et de mauvais ferments, des germes nuisibles, capables de communiquer des maladies au moût.

Evidemment il vaut mieux employer le pollen que la levûre de bière au sujet de laquelle M. le pasteur Langel me demande mon avis dans le dernier numéro de la *Revue*. J'ai déjà traité les sujets qu'il me propose dans le numéro de mai 1900, mais ce n'est pas inutile de répéter que la levûre de bière est le plus mauvais des ferments que l'on puisse employer pour faire de l'hydromel. Les raisins secs fournissent un ferment meilleur. On n'a pas besoin de les broyer, encore moins de les chauffer. Cependant c'est, si j'ose dire, un procédé au petit bonheur. On ne sait pas quel ferment on emploie, ni sa qualité.

Avec le pollen c'est économique et pratique, à la portée de tous les apiculteurs, mais c'est aussi plein de risques. Il n'y a qu'une seule façon sûre de procéder, une seule manière parfaite, supprimant tous les aléas, c'est l'emploi des levûres viniques sélectionnées.

C'était bien aussi l'avis de mes visiteurs et amis. Faire bouillir le moût, ensemer avec des levûres de choix, voilà la loi. Mais il est impossible de dire hors de là pas de salut. Justement le problème consiste à éviter de faire bouillir de grandes quantités d'eau, ce qui n'est pas à la portée de chacun, et à épargner la dépense des levûres sélectionnées, dépense insignifiante si on fait beaucoup d'hydromel, mais sensible, dans l'état actuel des choses, pour le petit producteur.

N'oublions pas qu'en dehors de la condition sûre du succès il se fait des hydromels très satisfaisants. Il y a donc un ensemble de conditions qui équivalent au bouillissement et aux levûres de choix. Eh bien il s'agit de les fixer pour obtenir une loi non moins impérative que la première, mais beaucoup plus commode à appliquer. C'est ce à quoi nous nous employons et nous convions les apiculteurs qui s'y intéressent à nous adresser leurs observations.

J. CRÉPIEUX-JAMIN

L'APICULTURE AU CHILI

La Serena, octobre 1900

Je profite d'un moment de répit que me laisse l'essaimage forcené de mes abeilles pour vous communiquer quelques détails.

Chaque pays présente, je crois, quelques particularités au sujet de l'élevage des abeilles ; une de celles que l'on rencontre ici, c'est la fièvre d'essaimage développée à un degré considérable. Je ne sais si c'est la douceur du climat ou la prolongation de la miellée qui en sont la cause, mais le fait est qu'il devient impossible, même avec de grandes ruches et des bâtisses construites, de l'empêcher de se produire.

Il est vrai qu'il n'y a guère de quoi s'en préoccuper, car le temps considérable qui sépare l'essaimage de la grande miellée permet aux essaims même secondaires de se développer suffisamment pour produire une bonne récolte. L'essaimage a lieu ici généralement au mois de septembre et la grande miellée ne commence guère qu'en décembre ou janvier.

Pour vous donner une idée de ce que j'avance, je vais vous citer un fait typique.

Un rucher de 160 colonies a été transvasé dans des ruches à cadres et la même année ce rucher a donné 340 essaims qui ont construit toutes leurs bâtisses sans l'aide de cire gaufrée. Les 500 colonies ont produit 18,200 kilogs de miel de surplus.

* * *

Les plantes qui produisent ici du miel en abondance sont en premier lieu : le marrube ou *Marrubium vulgare*, la luzerne commune, dont on

récolte des quantités considérables, le radis sauvage, *Raphanus sativus*, et le navet sauvage, *Brassica napus* ou *campestris*.

Dans le sud du Chili, on trouve d'autres plantes et arbres très mellifères, mais ici ce sont presque les seules variétés remarquables, le marrube surtout qui, dans un endroit, a donné presque à l'exclusion de toute autre plante, la quantité de 9000 kilogs pour 95 ruches. C'est une des plus belles récoltes obtenues dans tout le Chili cette année-ci.

* * *

L'apiculture prend ici un développement considérable et tout le miel est exporté à l'étranger. Le Chilien ne consomme pas le miel, car il le considère comme un remède qu'on ne doit prendre que quand le docteur l'a ordonné et seulement jusqu'à ce qu'on se porte bien. Ceci est très remarquable, car le jour où les pays d'Europe se seront défendus de l'invasion des miels du Chili par la hausse des tarifs, je ne sais vraiment pas à quel prix tomberont nos douceurs.

Les prix-courants sont ici de 10 piastres les 50 kilogs ce qui équivaut actuellement à 39 fr. les 100 kilogs, la piastre valant au taux du jour 1 fr. 80.

J'ai pu obtenir 50 fr. les 100 kilogs net à Hambourg parce que je n'ai envoyé que du miel coulé de toute première qualité. J'ai fait de l'hydromel avec le reste ainsi que des sous-produits : eau-de vie, vinaigre, etc.

Cette année j'ai dû, à cause d'un surcroît de travail, me défaire de 55 ruches. Je n'en ai conservé que 37 qui malgré toutes mes précautions pour éviter l'essaimage sont montées à plus de soixante.

Enfin j'attends la prochaine récolte avec confiance. Elle s'annonce magnifique ; les pluies ont été abondantes et dans beaucoup d'endroits les apports journaliers sont déjà considérables.

Ernest BICHET

Professeur au Lycée de La Serena (Chili).

SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

Réunion du printemps à Delémont, les 9 et 10 juin

Dimanche 9 juin. — Bien que la première journée, soit le 9 juin, appartienne spécialement à la Fédération des Apiculteurs Jurassiens, un grand nombre d'apiculteurs des diverses contrées de la Suisse Romande arrivent pendant la matinée, sans doute pour la visite du rucher de M. Ruffy, annoncée dans la convocation pour cette après-midi. Une nombreuse délégation d'une Société d'Apiculture du Pays de Montbéliard vient également se joindre à nous. Les uns et les autres sont cordialement les bienvenus.

La Fédération des Apiculteurs Jurassiens est définitivement constituée et ses statuts sont adoptés. Puis on discute le prix du miel, au sujet duquel on essayera d'amener une entente de tous les membres de la Société Ro-

mande; enfin le président, M. Chausse, donne aimablement des explications sur divers objets d'apiculture, que quelques débutants voient pour la première fois. Vient ensuite le banquet, auquel font honneur plus de quatre-vingts participants, puis les toasts, la joie de bien dîner et d'entendre de charmants discours, pendant que dehors le tonnerre gronde et la pluie tombe à torrents. A trois heures, une éclaircie survient, et la visite du rucher de M. Ruffy peut avoir lieu suivant le programme, jusqu'à ce que, la pluie recommençant à tomber, on recherche en hâte l'abri d'une confortable salle d'hôtel, où se passe gaiement le reste de cette sombre et orageuse journée.

Lundi 10 juin. — La réunion générale s'ouvre à 9 heures dans la salle des assises du Jura bernois. Les bancs du public, ceux des témoins, des avocats, du jury, celui même des accusés sont occupés par de nombreux participants, tandis que le bureau s'installe modestement à la table des pièces à conviction, devant les sièges majestueux de la cour de justice, qu'on laissera vides aujourd'hui. M. Forestier étant absent, M. Farron est appelé à remplir les fonctions de secrétaire.

M. Gubler, président, ouvre, comme d'habitude, la séance par une allocution pleine d'esprit, d'à propos et de sagesse; nous la reproduisons *in extenso* :

« Mesdames et Messieurs,

L'essaïm que notre Société a l'habitude de jeter chaque printemps vient cette année un peu tard et il a pris son vol un peu loin! Il a tenu à se rendre sur une terre classique, auprès d'un apiculteur de premier ordre, qui commande ses innombrables armées avec l'autorité d'un général. Ses sujets lui donnent tous les jours des preuves de leur dévouement et de leur soumission en chantant : « Tu es maître souverain, libre de faire tout... ce que nous voulons ! » Vous trouverez ici des apiculteurs philosophes qui savent interpréter parfaitement le langage des abeilles, une jeune Société qui a encore le feu du premier amour, capable d'infuser du sang vigoureux à ceux dont le zèle tend à se refroidir. C'est donc dans un lieu bien privilégié que j'ai aujourd'hui le bonheur de vous souhaiter la bienvenue!

L'hiver rigoureux, le printemps maussade que nous venons de traverser, ont laissé des traces fâcheuses dans bien des ruchers. Là où les abeilles avaient pour provision du bon miel ou du sirop de sucre en quantité suffisante, l'hivernage s'est fait dans de très bonnes conditions; mais là où elles ont dû se contenter de miel de seconde récolte, les derniers froids ont fait de nombreuses victimes. Malheureusement il y a aussi toujours beaucoup d'apiculteurs qui mesurent encore trop chichement la prébende à leurs bestioles, se disant nous fournirons le reste au printemps; mais cette année le froid n'a pas permis d'ouvrir les ruches à temps et les pauvres bêtes à bout de ressources étaient alors condamnées à mourir de faim. A la suite d'une forte miellée en septembre, les colonies regorgeaient de miel dans certains ruchers et nos braves insectes, logés sur ces rayons pleins, souffraient beaucoup du froid. Ce sont là des leçons qui coûtent très cher et dont nous devons faire notre profit. Aujourd'hui beaucoup de colonies sont encore en retard et ont de la peine à se rattraper.

La consommation, malgré la rigueur de l'hiver, n'a pas été extraordi-

naire; nos ruches sur balance ont subi des diminutions qui varient entre 4 kilos (à Ecône) et 8,200 kilos (à Bramois), les deux extrêmes se trouvent à peu de distance l'un de l'autre.

La vente du miel est toujours peu active, grâce à l'abondance de fruits de l'automne dernier; plusieurs d'entre nous ont encore des stocks plus ou moins considérables à disposition. Il faut espérer que, cette année, notre produit sera un peu plus demandé. Le miel étranger, d'un bon marché excessif, nous fait toujours une concurrence ruineuse. On a beau être « libre échangiste », quand on est entouré, comme la Suisse, d'un réseau de douanes équivalant presque à une prohibition de nos produits, on est bien forcé de se défendre. Messieurs, le plus débonnaire ne peut vivre en paix quand il a des voisins chicaneurs! L'Allemagne met un droit d'entrée sur notre miel de 49 fr. 50; l'Italie 40 fr. et les apiculteurs français, d'après l'*Apiculteur*, demandent aussi qu'on élève ce droit à 50 fr. pour 100 kilos. En face de cette situation et d'accord avec nos confrères de la Suisse allemande, nous avons demandé que, dans le nouveau traité de commerce, le droit d'entrée soit élevé d'une manière équitable et nous avons lieu de croire que notre requête sera prise en considération. Les personnes compétentes nous ont complètement rassurés à cet égard.

Vous savez qu'un nouveau Code fédéral est dans ce moment en préparation, et les démarches sont faites pour que l'apiculture y occupe aussi la place qu'elle mérite.

La caisse de notre Société ne se trouve malheureusement pas dans une situation brillante; les dépenses que nous avons dû faire pour la dernière exposition fédérale, les visites des ruchers, la confection des diplômes ont absorbé de grosses sommes, de sorte que depuis quelques années nous bouclons nos comptes par un déficit. La Confédération nous alloue bien chaque année une certaine somme; mais ces subventions vont en diminuant d'année en année, tandis que nos dépenses vont plutôt en augmentant. En 1899, nous avons reçu de la Fédération 530 fr.; en 1900, 483 fr.; mais, en 1901, nous n'obtiendrons plus que 460 fr., c'est-à-dire 160 fr. pour conférences et livres à prix réduit, 100 fr. pour les visites de ruchers et 200 fr. pour pesées de ruches. Malgré cela nous espérons cependant que, cette année, nous pourrons, avec les cotisations, rétablir l'équilibre de nos comptes.

Les visites des ruchers seront continuées et c'est le tour du Val-de-Travers et des Montagnes Neuchâteloises. Nous n'avons pas besoin de recommander à nos amis de faire bon accueil à notre infatigable et dévoué président du Jury.

Deux nouvelles Sections se sont formées cette année, celle de Lucens et celle de la Basse-Broie; les apiculteurs du Jura bernois se sont constitués en une Société sous le nom de « Fédération des Apiculteurs du Jura bernois ». Toutes ces nouvelles Sections sont naturellement les bienvenues et nous leur souhaitons prospérité et longue vie.

Le nombre de sociétaires a été de 740 pendant l'année écoulée; il est regrettable que tant d'apiculteurs se tiennent encore en dehors de notre Société. Messieurs! chacun de nous devrait prendre pour tâche de rassembler ces brebis égarées, les engager à entrer dans notre giron. On se fie

beaucoup trop sur le Comité, on croit qu'il peut et qu'il doit tout faire! Mais une Société comme la nôtre, pour prospérer, a besoin du concours de tous; il lui faut non seulement des cotisations mais aussi et surtout le dévouement et l'affection de tous ses membres. Et nos abeilles, ne nous donnent-elles pas un exemple admirable! « Dans la ruche, la vie n'est pas envisagée comme une série d'heures plus ou moins agréables dont il est sage de n'assombrir et de n'aigrir que les minutes indispensables à son maintien, mais comme un grand devoir commun. Chacun renonce à plus de la moitié de son bonheur et de ses droits. La reine dit adieu à la lumière du jour, au calice des fleurs et à la liberté; les ouvrières à l'amour, à quatre ou cinq années de vie et à la douceur d'être mères. La reine voit son cerveau réduit à rien au profit des organes de la reproduction et les travailleuses ces mêmes organes s'atrophier au bénéfice de leur intelligence (1). »

Messieurs, un peu plus de zèle, plus de dévouement, de sacrifice pour l'ensemble, un peu de propagande et notre brave Société, qui a déjà joliment de choses à son actif, verra encore de beaux jours, pourra encore faire beaucoup de bien. C'est là le vœu que nous formons en déclarant la séance ouverte. »

La parole est donnée ensuite à M. *Bonhôte*, pour faire rapport comme vérificateur des comptes. Il exprime son entière satisfaction et celle de M. *Woiblet* quant à la tenue exacte et régulière du compte en gestion, dont il recommande sans réserve l'acceptation. L'assemblée sanctionne ses paroles par un vote unanime.

M. *Descoullayes* va parler ensuite sur cette grave question : De la fréquentation de nos assemblées. Elle laisse à désirer, cette fréquentation; la nécessité de traiter ce sujet le laisse déjà deviner. M. *Descoullayes*, avec son esprit clair et pénétrant, recherche les causes de tant d'abstentions et en signale plusieurs : déplacements assez considérables; conditions défavorables de beaucoup d'apiculteurs, ouvriers ou agriculteurs; trop haute idée que tels se font de leurs connaissances apicoles; timidité des uns; goût d'isolement des autres; défaut d'esprit de solidarité; une certaine paresse, enfin, qu'on excuse en disant que tout ce qu'il y a à savoir se trouve dans les livres et les traités d'apiculture, et qu'avec la *Conduite du Rucher* et la *Revue* on peut se passer des assemblées. Que faire, pour donner aux premiers l'aisance désirable; aux vaniteux qu'enfle leur grand savoir un peu de modestie, à prendre en tisane ou en pilules; pour apprendre à ceux-ci à supporter la contradiction et à en faire leur profit, à ceux-là à apprécier les bienfaits de l'union et de la solidarité; pour faire comprendre aux derniers combien la vue d'expériences pratiques, dans des visites de ruchers faites en compagnie de vrais apiculteurs, peut être efficace pour leur faire tirer les meilleurs fruits de ce qu'ils lisent dans leur cabinet? Existe-t-il un moyen pour amener nos sociétaires à profiter, dans une beaucoup plus large mesure, de ces réunions où le zèle de tous est stimulé, où un bienfaisant contrôle mutuel s'exerce à notre insu, et où une Société affirme qu'elle n'a pas seulement le bruit de vivre, mais qu'elle vit?

C'est sur ce gros point d'interrogation que M. *Descoullayes* se rassied, espérant que du sein de l'assemblée surgiront d'encourageantes réponses.

(1) M. *Mæterlinck*, dans « La Vie des Abeilles ».

M. *Woiblet* pense que si M. Descoullayès, appelé à réfléchir à cette question, n'a pu en trouver la solution, on ne peut guère l'attendre non plus de l'assemblée. M. Descoullayès proteste.

M. *Ruffy* cite le moyen employé par la Société d'Apiculture d'Alsace-Lorraine pour stimuler le zèle de ses membres. Cette Société possède un rucher prospère, formé par des dons, par le produit de loteries, les cotisations des membres, etc., cela rapporte de l'argent et fait des sociétaires fidèles. La section de Delémont-Porrentruy-Franches Montagnes et Laufon, sur le conseil de M. Ruffy, est entrée résolument dans cette voie, et ses réunions sont très fréquentées.

M. *Descoullayès* voudrait plus d'exercices pratiques dans nos réunions. Nombre de gens n'apprennent que par les yeux, et la théorie, si claire soit-elle, ne leur dit pas quelque chose d'assez net et d'assez précis. N'y aurait-il pas une réforme à faire dans ce sens ?

M. *Gubler* reconnaît l'excellence de toutes ces idées et ajoute finement qu'en fin de compte ceux qu'on voudrait guérir ne sont pas là et qu'il est temps de passer à un autre sujet.

M. *Langel* étant absent, M. *Fleury* a la parole pour traiter cette importante question : L'essaimage artificiel. Ceux qui, par certaines correspondances de la *Revue*, ont appris à connaître M. Fleury comme un esprit sceptique et fin, aimant à poser des questions embarrassantes et jouissant de la contradiction, sont peut-être surpris d'entendre à qui en réalité ils ont à faire. Tout le discours de M. Fleury est un réquisitoire serré, appuyé de faits et de preuves, contre l'essaimage artificiel tel qu'il est pratiqué par un très grand nombre d'apiculteurs. Ne pas déplacer le jeune couvain, qui a besoin de beaucoup de nourriture et de chaleur, sous peine de la loque, tel est le point sur lequel il insiste tout spécialement. Et tandis que ce vieillard, d'une voix solennelle, annonce aux coupables les vengeances de la nature outragée, l'ange de la justice, dans le grand tableau qui domine cette salle de Tribunal, paraît prendre un air plus terrible et brandir son glaive d'un geste plus menaçant.

Comme M. Fleury sera sans doute invité à traiter son sujet pour les lecteurs de la *Revue*, ce rapide compte rendu ne veut ni lui couper l'herbe sous les pieds en en disant trop, ni risquer de faire plus de mal que de bien en en disant trop peu, et n'a donc qu'à se taire.

(A suivre.)

A PROPOS DE L'ÉLEVAGE DES REINES ET DE L'EMPLOI DES GAUFRIERS

Salavas, 27 mai.

Cher Monsieur Bertrand,

Nous voici en pleine miellée. Malheureusement les ruches sont très en retard. Février et mars ont été trop froids pour que nos abeilles puissent disposer de gros bataillons. Les Italiennes travaillent bien, mais d'une façon générale les croisées Italo-Carnioliennes et surtout Carnioliennes-Italiennes, sont plus robustes et font encore mieux. En tout cas, ces dernières n'ont

pas été jusqu'ici atteintes de ce mal étrange de paralysie qui décime surtout mes Italiennes pures. Il est vrai que cela passe en pleine miellée, mais avant et pour le prévenir, que faire ?

J'ai essayé de la méthode Doolittle, mais qu'il m'était difficile de faire accepter les lames placées dans les cellules artificielles à reine ! Je croyais n'y jamais réussir, quand je m'avisai de placer le rayon qui portait les lames à choix dans la ruche à élevage ; au bout de deux ou trois jours, j'enlevai les lames de toutes les cellules transformées en cellules à reine et je les introduisis dans mes cellules artificielles. Elles furent toutes acceptées. Ce procédé permet d'avoir à sa disposition autant de cellules de reine que l'on veut et de belles reines sélectionnées élevées dans de grandes cellules.

Je fais chaque année avec ces reines quelques essaims et je suis tellement sûr de leur excellence que je garantis la réussite à ceux qui me les demandent. En outre je les expédie toujours sur deux cadres de couvain et de miel (Dadant ou Layens). Le destinataire, quoique novice, n'a qu'à placer ces deux cadres au milieu de sa ruche et les flanquer à droite et à gauche de deux ou trois autres cadres de cire gaufrée. Rien de plus simple. Il n'y a pas à craindre que l'essaim déserte la ruche, comme cela m'est arrivé quelquefois à mes débuts.

J'ai pour principe de mettre toujours mes essaims dans des ruches garnies complètement de cire gaufrée si possible au gaufrier Rietsche ou Haineaux. Celle du commerce m'a joué de si vilains tours : effondrements ou gondolements. Mais que de tâtonnements avant de pouvoir faire cette cire gaufrée facilement. Même en suivant tous les procédés connus, j'avais toujours une quantité de feuilles mal faites et qui se détachaient difficilement ou pas du tout. Je suis arrivé au procédé suivant qui me donne pleine satisfaction.

Je ne lubrifie la plaque inférieure du gaufrier qu'avec de l'eau-de-vie, mais légèrement et *partout*. Je lubrifie celle de dessus deux fois sur trois environ avec de l'eau miellée (400 gr. miel, 1/2 lit. eau, 1/2 lit. eau-de-vie) et une fois sur trois avec eau-de-vie seulement. Je n'ai plus l'ennui d'avoir des feuilles à cellules borgnes ou déformées. On peut arriver à faire 200 feuilles par jour.

Il va sans dire qu'il faut avoir une cire bien pure. Le cérificateur solaire me suffit ; mais il faut avoir soin qu'en fondant la cire filtre à travers du sable fin et une bande de coton ou de ouate avant de tomber dans le moule. Plus la cire sera pure, plus les feuilles seront résistantes et se détacheront facilement du gaufrier. Il faut aussi ne pas brûler sa cire. Un moyen sûr c'est de la fondre au bain-marie. La marmite à double enveloppe de Haineaux remplit très bien cet office.

Grâce à tous ces petits perfectionnements et procédés, les petits apiculteurs arriveront à faire bon et à bon marché.

Veuillez agréer, etc.

P. PELOUX.

ERRATA. — Dans la livraison du 30 juin, page 105, 10^{me} ligne, au lieu de « Islande » lire Irlande.

Même livraison, page 115, dans le titre « Insuccès », etc., au lieu de 1500 mètres lire 900 mètres.

SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

Résultat des pesées de nos ruches d'observation pendant le mois
de juillet 1901

STATIONS	Système de ruches	Force de la colonie	Augmentation nette	Journée la plus forte	Date
			Gr.	Gr.	
Bramois..... Valais	Dadant	bon. moyen.	—	—	
Chamoson..... »	D.	»	20.450	2.150	5 juillet
Ecône..... »	D.	moyenne	27.100	2.200	22 »
Mollens..... »	D.-Blatt	bonne	18.500	2.200	24 »
Bulle..... Fribourg	D.	»	12.000	2.000	1 »
La Sonnaz..... »	D.	»	—	—	—
La Plaine..... Genève	Layens	moyen. faib.	13.900	5.700	1 »
Baulmes..... Vaud	D.-Blatt	moyenne	24.300	4.300	1 »
Bournens..... »	D.	bonne	34.700	6.000	1 »
Correvon..... »	D.-Blatt	moyenne	23.100	4.500	8 »
Courtillies..... »	D.	forte	71.450	6.200	3 »
Panex-st-Ollon..... »	D.	bon. moyen.	21.700	2.600	1 »
Préverenges..... »	D.	forte	19.000	7.100	2 »
St-Prex . . a) R. t. au S. »	D.	moyenne	13.800	5.400	1 »
b) R. t. au N. »	D.	bonne	16.700	5.800	1 »
c) R. t. à l'E. »	D.	bon. moyen.	9.200	3.800	1 »
d) R. t. à l'O. »	D.	moyenne	18.800	6.000	1 »
Vuibroye..... »	D.-Blatt	»	31.500	3.700	6-9 »
Belmont..... Neuchâtel	D.	»	14.000	2.700	1 »
Buttes..... »	D.	bon. moyen.	27.900	3.400	29 »
Coffrane..... »	D.	bonne	28.400	3.700	11* »
Côte aux Fées..... »	D.	»	31.460	5.000	28 »
Couvet..... »	D.	moyenne	18.000	2.400	22 »
St-Aubin..... »	D.-Blatt	bon. moyen.	5.950	2.000	1** »
Les Ponts..... »	D.-Blatt	bonne	19.400	2.500	29 »
Cormoret..... Jura bernois	D.	bon. moyen.	12.850	1.700	20 »
Courgenay..... » »	D.	?	20.000	2.500	6 »
Tavannes..... » »	D.-Blatt	bonne	15.500	2.500	22 »

* Cette ruche a donné un essaim de 2 kil. le 20 juin.

** Cette ruche a donné un essaim de 2 kil. 500 le 24 juin.

GLANURES

Remède original contre le pillage. — Un apiculteur raconte dans la *Leipziger Bienen-Zeitung* qu'ayant eu ce printemps dans son rucher un pillage épouvantable, il avait essayé tous les remèdes connus sans parvenir à le faire cesser. Il eut alors l'idée d'appliquer contre le trou de vol d'une

des ruches pillées une petite glace de poche dont il se servait pour arrêter les essaims dans leur fuite. A l'instant les pillardes abandonnèrent leur proie et se précipitèrent chacune dans sa demeure respective. Les abeilles pillées elles-mêmes se montrèrent irritées, mais ne tardèrent pas à se calmer et à rentrer en bon ordre dans leur habitation.

Notre apiculteur se procura immédiatement plusieurs petites glaces et les appliqua comme des lunettes contre les trous de vol de ses autres ruches. En moins de 24 heures tout pillage avait cessé.

En terminant, il prie les apiculteurs qui se trouveraient dans la même situation que lui de bien vouloir essayer de la petite glace et de publier le résultat de leurs expériences.

Piqûres mortelles. — Un Dr Rösger, en voulant recueillir un essaim, reçut six à huit piqûres : de suite, il se trouve mal, tombe à la renverse et expire au bout de quelques moments. Voilà le résumé d'un fait-divers reproduit par la grande majorité des journaux allemands, et vous entendez d'ici les clameurs du public contre ces bestioles enragées, capables de tuer un homme si lestement. Le rédacteur de la *Deutsche Bienenzucht* s'adressa à un sien ami habitant la même localité que le malheureux docteur, afin de connaître ce qu'il y avait réellement de vrai dans cette histoire. Or, de l'enquête faite par la société d'assurance intéressée, il résulte que le docteur avait une maladie de cœur, compliquée d'idiosyncrasie, c'est-à-dire d'une extrême sensibilité à l'égard du venin des abeilles ; l'année passée déjà quelques piqûres avaient provoqué chez la victime une incapacité de travail de huit à quinze jours. Les piqûres ont donc réellement provoqué la mort du docteur, mais elles n'ont eu ce terrible effet que grâce à la maladie de cœur et à l'extrême sensibilité du docteur. Il est de ces personnes qui ne peuvent supporter le venin des abeilles : nous avons connu un collègue, qui, à la suite d'une seule piqûre, devait garder le lit pendant deux ou trois jours, enflait à faire peur et souffrait atrocement. Grande était la joie des bambins quand cet accident arrivait à leur instituteur ; ils retournaient chez eux en criant tout le long du chemin : « Le maître d'école a été piqué par une mouche, nous avons quelques jours de congé ! » Il a abandonné l'apiculture et il a bien fait.

Plus haut nous conseillions en plaisantant de prendre un bon « pécket » pour combattre l'effet du venin. Il paraîtrait que nous avons tort de plaisanter ce remède : plusieurs médecins conseillent, en cas de fortes piqûres suivies de syncope, de donner au malade des boissons fortes, cognac, rhum, etc., l'alcool ayant pour effet de ranimer les mouvements du cœur.

Le Rucher Belge.

La récolte du miel d'esparcette est terminée dans la Suisse française. Elle a été très peu abondante, même presque nulle au pied du Jura, dans les environs de Neuchâtel et en Valais ; le Gros-de-Vaud a été mieux partagé.

Il y a quelques jours, à Concise, une chienne attachée à une certaine distance d'un rucher, a été assaillie par les abeilles, et bien qu'on l'ait rapidement secourue et délivrée, la pauvre bête a succombé le lendemain à ses piqûres.

(Nouvelliste Vaudois.)

— Dimanche après midi, à Tramelan (Jura bernois), un essaim d'abeilles s'est envolé sous l'influence des chauds rayons du soleil et n'a pas trouvé de lieu plus propice pour élire son nouveau domicile que les plumes d'un malheureux coq qui, par un hasard déplorable, se trouvait sur le passage de la troupe ailée. Comme bien on le pense, le pauvre gallinacé a péri étouffé. Quant à l'essaim, après avoir accompli son exploit sanguinaire, il s'est laissé prendre sans difficulté.

(Feuille d'Avis de Neuchâtel du 20 juillet.)

NOUVELLES DES RUCHERS ET OBSERVATIONS DIVERSES

Rullier, Bourg-St-Maurice (Savoie), 15 juin. — Depuis la fin de mai nous avons un temps très favorable aux abeilles; malheureusement les populations ne sont pas en général très fortes à cause du mauvais printemps que nous avons eu et du vent froid de la dernière quinzaine de mai qui a décimé nos populations. Nous espérons néanmoins faire une récolte supérieure à celle de l'année dernière, qui a été au-dessous de la moyenne.

L. Maupy, Liart (Ardennes), 16 juin. — Nous avons eu un beau début de miellée; les premières hausses ont été rapidement remplies, mais depuis le 10 c'est fini et le temps se met décidément à la pluie. Aux premiers beaux jours les prés seront fauchés et il ne nous restera plus que la moutarde sauvage, le mélilot et le trèfle blanc; ce dernier ne semble pas donner des quantités de nectar dans notre région, bien qu'il y abonde.

L. Favre, Cormoret (Jura bernois), 20 juin. — La récolte du beau miel est un peu compromise par le froid de ces derniers temps. Mardi il neigeait comme en hiver; heureusement que cela n'a pas duré. Aujourd'hui il fait beau, mais il souffle une bise froide.

S. Canel (Gard), 23 juin. — L'année apicole a été très bonne; beaucoup de miel et d'essaims. J'en ai eu trois énormes et deux plus petits de sept ruches Layens et une Dadant. Il y a quelques jours il faisait encore froid et un vent insupportable, mais maintenant le temps est changé et au moment où je vous écris il fait une chaleur tropicale et les cigales ont commencé leur chant strident; elles font leur apparition avec les moissons qui ont commencé ici cette semaine.

Je lis toujours votre *Revue* avec intérêt; j'ai lu avec plaisir l'article de M. Langel : « Un retardataire »; je suis de son avis. J'ai gardé six rayons non léchés cette année pour en faire l'expérience (car je les rendais toujours pour les faire lécher) et c'est vraiment dégoûtant, surtout dans le Midi, que de garder ces rayons qui toujours coulent et qui ne sont pas exempts de la teigne: il m'a fallu les souffrir pour tuer les larves qui les labouraient. Quoique l'on en dise, il est préférable d'avoir un rayon sec qu'un rayon tout poisseux de miel et qui dégoutte toute l'année.

T. Grandin, Homblières (Aisne), 24 juin. — Ma maladie m'empêche de m'occuper de mes chères abeilles; je n'ai que la satisfaction de les voir travailler, ce qu'elles ont fait activement pendant la première quinzaine de juin. J'espère avoir une assez bonne récolte; l'an dernier, malgré le peu de temps qu'a duré la miellée, j'ai eu une récolte bonne pour la quantité et excellente pour la qualité. J'ai fait de l'hydromel qui promet d'être délicieux. Vraiment c'est un plaisir de faire de l'apiculture à Homblières.

Mes ruches ont bien passé l'hiver, une seule s'est trouvée orpheline au printemps. Deux ont essaimé; la plupart ont deux greniers presque pleins.

H. Buman, Fribourg, 2 juillet. — Ayant débuté l'an dernier avec deux colonies, j'ai passé un bon hiver et viens de faire deux essaims qui me paraissent réussir. Dans l'une de mes ruches, pour je ne sais quelle cause, les abeilles se sont énergiquement refusées à monter dans la hausse. La seconde ruche a rempli par contre la sienne à mon entière satisfaction.

J'étais assez tenté d'expérimenter la ruche Dadant-Blatt, avec système Wells, parce qu'au point de vue de l'hivernage elle me semblait très pratique. Après avoir lu l'article de M. Payot (*Revue* de 1897) mon enthousiasme initial s'est considérablement refroidi.

L. Motlaz, Col-des-Roches (Locle), 6 juillet. — J'ai perdu, à Vallorbe en 1898, par la loque d'abord et la mortalité du couvain ensuite, tout mon rucher composé de douze Dadant et six ruches en paille. L'année suivante, j'ai fondu tous les rayons de ces ruches, j'ai bouilli celles-ci dans de l'eau de soude, puis je les ai soufrées et, après les avoir aspergées d'essence d'eucalyptus additionné d'alcool et munies de bougies de naphthaline, je les ai tenues fermées. J'ai ensuite commandé de grandes ruches en paille que j'ai peuplées au moyen de trois essaims achetés chez M. Ruffy, à Delémont (un Carniolien, un Italien et un croisé des deux races) afin d'avoir des essaims lorsque mes ruches vides seraient entièrement désinfectées.

Survint, au 30 avril 1900, mon déménagement pour le Col-des-Roches. Mes trois ruches habitées, placées sur sommier et matelas, sont arrivées à bon port, bien fatiguées et effrayées : les carnioliennes ont été quatre jours avant d'oser donner signe de vie.

Ces trois ruches m'ont donné, la même année, deux essaims que j'ai logés dans des ruches en paille, n'osant pas encore utiliser mes anciennes ruches à cadres, de crainte de voir réapparaître la loque. Or, voici qu'un beau matin de juin, toujours de la même année, je reçois, par la poste, un essaim qui m'était envoyé en cadeau et sans avertissement par mon excellent ami, M. Marc Treboux, de St Cergues, qui était au courant de ma mésaventure. Cet essaim, se refusant à rester dans une ruche en paille de laquelle il ressortait toujours, j'ai dû, après deux jours de lutte, me rendre et lui donner une de mes ruches à cadres dans laquelle il est entré avec empressement et y est resté. J'étais très contrarié d'être obligé d'en arriver là, car je craignais de revoir la terrible maladie.

Au printemps dernier cet essaim était très fort et mon ami Treboux étant venu au Col, nous l'avons examiné ensemble : pas trace de loque, des vivres en abondance et beaucoup de beau couvain. Malgré les retours de froids qui ont été si fréquents ce printemps à la montagne, cette ruche a rempli sa hausse de miel de première récolte.

La fleur de chicorée (dent-de-lion) a beaucoup donné ici. Aussi les essaims ont-ils été nombreux. J'en ai eu un premier le 31 mai, auquel je suis obligé de mettre la hausse, la chambre à couvain étant pleine et la seconde récolte battant son plein ici en ce moment.

Ainsi, cher Monsieur et maître, malgré l'aspect aride des rochers du Col, ce petit coin de pays n'en est pas moins passable pour l'apiculture. Seulement ici, comme partout, l'essentiel est de ne pas tout vouloir et de suivre le conseil, si souvent répété dans la *Revue*, de ne rien prendre dans le corps de ruche (chambre à couvain).

Grâce à l'essaimage signalé ci-dessus et grâce aussi aux essaims reçus de mon ami Treboux, mon rucher se monte maintenant à 11 ruches, dont 6 en paille et 5 Dadant. Ces dernières se comportent bien et j'ose maintenant espérer en avoir fini avec cette maudite loque.

Je ne coulerai pas mon miel cette année, préférant garder mes rayons pleins pour secourir mes essaims en cas de besoin.

La visite que m'a faite mon ami Treboux a eu pour moi un autre bon résultat : Il a vu chez moi la cire de mes rayons loqueux et dont personne ne voulait qu'à vil prix. De suite il m'a offert de la transformer en feuilles gaufrées. Je lui ai envoyé cette cire à St-Cergues et il m'a déjà fourni une douzaine et demie de feuilles. Il fabriquera le reste cet hiver prochain. Il m'offre aussi de me fabriquer un extracteur, car, quoique cordonnier de son état, il s'occupe aussi de mécanique, etc. Il me le fabriquera « à bon compte », dit-il (je n'en doute pas !)

Après tout cela que l'on vienne dire qu'il n'y a plus de vrais amis : ceux qui ont cette mauvaise pensée ne connaissent pas les apiculteurs !

J'oubliais, cher maître, de vous dire que j'ai, dans mon voisinage immédiat, une scierie qui m'est d'un grand secours pour mes abeilles au printemps avant les premières fleurs. Elles y prennent de la sciure qu'elles utilisent comme pollen.

Maindru, Rochefort-s.-Mer, 27 juin. — J'assiste en ce moment à la destruction ou tout au moins à l'affaiblissement des populations, ce qui est déjà très visible. Toutes les hirondelles du pays se rassemblent autour de mes ruches et en font un grand carnage. Je ne sais pas le moyen pratique de les sauver.

ETABLISSEMENT D'APICULTURE

Un des plus grands de France

Avec 450 colonies toutes destinées à l'élevage

Colonies mères, logées dans des ruches en paille, à calotte, croisées et sélectionnées, munies d'une jeune mère de l'année, avec provision de miel pour atteindre la bonne saison. Ces colonies peuvent donner deux ou trois essaims et beaucoup de miel si l'année est favorable, depuis 15 fr. et au-dessus.

Essaims de	1 kil.	1 1/2 kil.	2 kil.	2 1/2 kil.	3 kil.
Du 1 ^{er} au 15 mai . . .	fr. 14.—	fr. 17.—	fr. 20.—	fr. 23.—	fr. 26.—
» 15 mai au 1 ^{er} juin .	13.—	16.—	19.—	22.—	25.—
» 1 ^{er} au 15 juin . . .	12.—	15.—	18.—	21.—	24.—
» 15 juin au 1 ^{er} juillet	11.—	14.—	17.—	20.—	23.—
» 1 ^{er} au 15 juillet. . .	10.—	13.—	16.—	19.—	22.—
» 15 juillet au 1 ^{er} août	9.—	12.—	15.—	18.—	21.—

Les essaims sont rendus franco à la gare du destinataire, mais avec réserve de renvoyer les caisses par colis postal ou autrement.

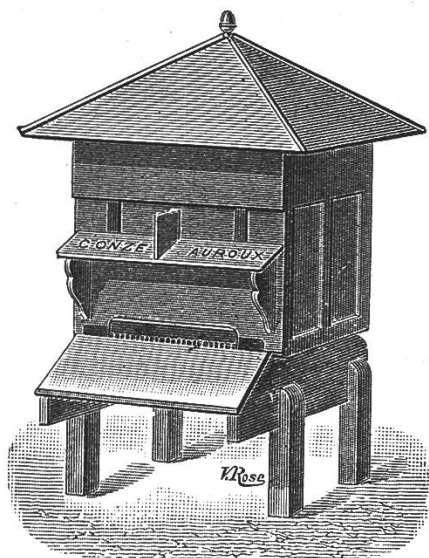
Pour la Suisse et les autres pays étrangers, 1 fr. en plus par colis postal.

Payement anticipé ou contre remboursement. Pour les colonies mères, le port est à la charge de l'acheteur. Transport garanti.

Rabais de 5 à 15 % sur les essaims selon l'importance des commandes.

S'adresser à

Albin Droux,
Apiculteur, à CHAPOIS (Jura, France).



Fabrique de Ruches et Articles d'Apiculture

USINE HYDRAULIQUE

18 premiers prix or, vermeil, argent. — Diplôme d'honneur. — Croix de mérite.

Le catalogue général d'apiculture (48 pages) est adressé franco. En envoyant 0.90 en timbres-poste on reçoit en même temps le catalogue d'outillage de menuiserie pour amateurs et une brochure sur les abeilles intitulée l'« A B C D de l'Apiculteur mobiliste ».

C. CONZE, à Aurox, par Langogne (Lozère)

ED. WARTMANN, Bienne (Berne)

CIRE GAUFREE, « Nouveau procédé Weed » de la fabrique **Palice & Co**, en trois épaisseurs. — Ruches, outillage, bocaux et boîtes à miel. — Jolies étiquettes à miel (chromos en deux langues). — Envoi du prix-courant sur demande.

Nouveaux **Crochets** pour tendre le fil de fer des cadres, plus pratiques que les agrafes.

Fr. 4.— le kil.; fr. 2.50 le 1/2 kil.; fr. 0.60 les 100 gr.

Chez **P. von Siebenthal**, fabricant de ruches, **Aigle** (Vaud).